



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA LOIRE

Direction
Départementale
des Territoires
de la Loire

ARRETE PREFECTORAL N° DT-12-452
Organisant la lutte contre le cynips du châtaignier (*Dryocosmus Kuriphilus*)
dans le département de la Loire

La préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU l'arrêté ministériel du 24 mai 2006 relatif aux exigences sanitaires des végétaux, produits végétaux et autres objets ;

VU l'arrêté ministériel du 22 novembre 2010 modifié relatif à la lutte contre le cynips du châtaignier *Dryocosmus Kuriphilus* ;

VU la note de service DGAL/SDQP/N2011-8141 du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre de l'arrêté national du 22 novembre 2010 relatif à la lutte contre le cynips du châtaignier ;

CONSIDÉRANT que *Dryocosmus Kuriphilus* (cynips du châtaignier) pourrait être l'un des insectes les plus destructeurs du châtaignier et capable de réduire significativement la production et la qualité des châtaignes ;

CONSIDÉRANT que *Dryocosmus Kuriphilus* a été identifié en Rhône-Alpes depuis 2010 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de redéfinir les zones réglementées suite à la prospection effectuée au niveau régional en mai 2012 et à la découverte de nouveaux foyers dans le département ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire,

ARRETE

ARTICLE 1 : Délimitation des zones de lutte

Les zones de lutte comprennent les communes contaminées et les communes ou parties de communes situées dans un périmètre de 15 km autour des communes contaminées.

La liste et la carte des communes concernées sont jointes au présent arrêté.

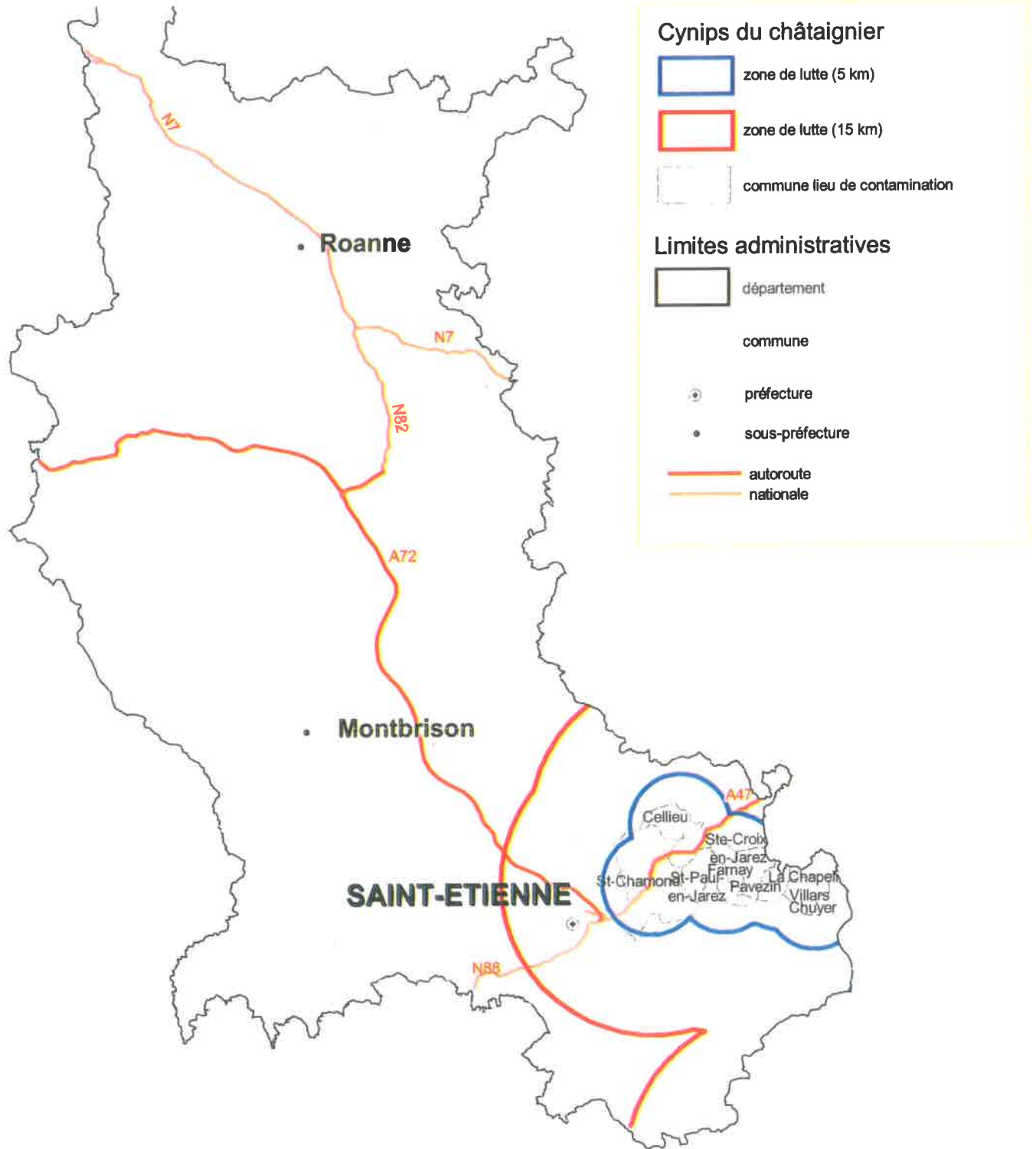
Annexe à l'arrêté préfectoral organisant la lutte contre le cynips du châtaignier
liste des communes en zone de lutte du département de la Loire

AVEIZIEUX	ROCHE-LA-MOLIERE
LE BESSAT	ROISEY
BESSEY	SAINT-APPOLINARD
BOURG-ARGENTAL	SAINT-BONNET-LES-OULES
BURDIGNES	SAINT-CHAMOND
CELLIEU	SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ
CHAGNON	SAINTE-CROIX-EN-JAREZ
LE CHAMBON-FEUGEROLLES	SAINT-DENIS-SUR-COISE
LA CHAPELLE-VILLARS	SAINT-ETIENNE
CHATEAUNEUF	SAINT-GENEST-LERPT
CHATELUS	SAINT-GENEST-MALIFAUZ
CHAVANAY	GENILAC
CHAZELLES-SUR-LYON	SAINT-HEAND
CHEVRIERES	SAINT-JEAN-BONNEFONDS
CHUYER	SAINT-JOSEPH
COLOMBIER	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
DARGOIRE	SAINT-MARTIN-LA-PLAINE
DOIZIEUX	SAINT-MEDARD-EN-FOREZ
L'ETRAT	SAINT-MICHEL-SUR-RHONE
FARNAY	SAINT-PAUL-EN-JAREZ
FONTANES	SAINT-PIERRE-DE-BOEUF
LA FOUILLOUSE	SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
LA GIMOND	SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ
GRAIX	SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX
GRAMMOND	SAINT-SAUVEUR-EN-RUE
LA GRAND-CROIX	SORBIERS
L'HORME	LA TALAUDIERE
LORETTE	TARENTEISE
LUPE	TARTARAS
MACLAS	LA TERRASSE-SUR-DORLAY
MALLEVAL	THELIS-LA-COMBE
MARCENOD	LA TOUR-EN-JAREZ
PAVEZIN	VALFLEURY
PELUSSIN	LA VALLA-EN-GIER
PLANFOY	VERANNE
LA RICAMARIE	VERIN
RIVE-DE-GIER	LA VERSANNE
	VILLARS

Les communes en caractères gras sont situées partiellement dans la zone de lutte
En rouge les communes ou le foyer a été détecté

CYNIPS DU CHÂTAIGNIER - ZONES DE LUTTE DE 5 ET 15 KM

Département de la Loire



DRAAF Rhône-Alpes - SERSIP
 Pôle pour la Valorisation des Données

Date de création : mai 2012

Sources: DRAAF 2012
 ©IGN - BDCarto® 2011

